

COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Énoncé économique de la ministre des Finances : un pas dans la bonne direction pour les entreprises

Laval, le 15 janvier 2009 – La Chambre de commerce et d'industrie de Laval réagit positivement à certaines mesures annoncées hier par la ministre des Finances, M^{me} Monique Jérôme-Forget.

« L'injection d'un montant de 1 milliard à la Société générale de financement en vue d'investir dans les entreprises québécoises est un pas dans la bonne direction afin de redynamiser le développement économique du Québec durant cette période de ralentissement. », a déclaré le président de la Chambre, M. Alexandre Joly.

Dans une économie globalisée, fragilisée par une crise de confiance des consommateurs, le champ de la croissance économique se trouve dans les entreprises. Le moyen le plus efficace de prémunir notre économie québécoise de la débâcle financière et économique est encore d'augmenter la productivité de nos entreprises, de stimuler leurs investissements et d'accroître leur compétitivité.

Nous nous réjouissons également que le gouvernement du Québec favorise l'accroissement et accélère les investissements publics pour la réalisation de travaux d'infrastructure. « Par ces actions, nous croyons que c'est aussi un pas dans la bonne direction pour réduire les conséquences du ralentissement de l'économie et ainsi permettre au Québec de traverser avec confiance cette période de turbulences. », a tenu à mentionner M. Joly.

Par ailleurs, la Chambre se dit satisfaite des nouvelles règles assouplies régissant les régimes de retraite. Les entreprises ayant un déficit de solvabilité pourront désormais étaler sur 10 ans le refinancement de leur caisse de retraite. Pour le président Alexandre Joly, cette mesure est un geste concret tenant compte de la capacité de payer des entreprises qui rencontre des problèmes de liquidité.

Toutefois, la Chambre demeure sur sa faim en ce qui concerne la mise en place de mesures pour remédier à la pénurie de la main-d'œuvre. « *La crise actuelle fait en sorte qu'il importe d'aller au-delà des grands principes avec des mesures ciblées qui permettront de soutenir véritablement les petites entreprises qui constituent le moteur économique des régions du Québec* », a souligné le président de la Chambre, Alexandre Joly.

En terminant, la Chambre espère que le gouvernement Charest annoncera très prochainement la mise en place d'une série de mesures visant à attaquer cette problématique qui affecte la croissance des entreprises dans certains secteurs d'activités.

À PROPOS DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis plus de 40 ans, la Chambre s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois, et par le fait même, elle assume pleinement sa vocation de catalyseur et d'animatrice des forces vives de tous les secteurs économiques de la région.

- 30 -

Informations : **Martin St-Pierre**
Consultant en communication et relations publiques
450 682-5255 poste 224
mstpierre@ccilaval.qc.ca